

**RENTÉE SOLENNELLE**  
**DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.**



UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

ACADÉMIE DE NANCY.

RENTÉE SOLENNELLE  
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 16 Novembre 1857.



NANCY,

GRIMBLÔT, V<sup>R</sup> RAYBOIS ET C<sup>IE</sup>, IMPRIM.-LIBR. DE L'ACADÉMIE DE NANCY,  
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 125.

1857.



# PROCÈS-VERBAL

## DE LA SÉANCE.

---

La séance de rentrée des trois Etablissements d'Enseignement supérieur de Nancy a eu lieu, le lundi 16 novembre 1887, sous la présidence de M. Dunoyer, Recteur de l'Académie.

A onze heures, la messe du Saint-Esprit a été célébrée dans la chapelle de l'Evêché, en présence des hauts fonctionnaires, des membres du Conseil académique et des Professeurs, par M<sup>sr</sup> l'Evêque de Saint-Dié, membre du Conseil, qui a bien voulu concourir à l'éclat de la solennité religieuse.

A midi, la Séance publique a été ouverte dans le grand salon de l'Hôtel de Ville.

M. le Recteur était entouré des quatre Inspecteurs de son ressort, des Doyens des Facultés des sciences et des lettres et du Directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie, membres du Conseil académique, des Professeurs des divers corps enseignants et des Secrétaires de l'Administration.

Aux premiers rangs d'un auditoire d'élite, on remarquait plusieurs Membres du Conseil académique, M<sup>sr</sup> l'Evêque de Nancy et

de Toul, premier aumônier de la maison de l'Empereur ; M. le Prince de Beauvau, Sénateur ; M. le président Garnier et M. l'abbé Bureau ; M. le Baron Buquet, député et Maire de Nancy ; M. Drouot, député de la Meurthe ; M. Paillart, premier Président honoraire ; M. Pene, adjoint au Maire, des Membres du Conseil général et du Conseil municipal, les Présidents des Sociétés savantes de Nancy et une foule de personnes notables étaient venues manifester, par leur présence, leur vive sympathie pour les travaux de l'instruction supérieure.

M. le Recteur a ouvert la séance par une allocution, et a donné successivement la parole à M. Godron, doyen de la Faculté des sciences ; à M. Benoit, doyen de la Faculté des lettres, et à M. Edmond Simonin, directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie.

La séance a été close par la proclamation des prix accordés à l'Ecole de médecine par S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.